



Appel à Projets Recherche 2014

Adolescents et Cancer

La Ligue Nationale Contre le Cancer souhaite poursuivre, en partenariat avec les centres E. Leclerc, son soutien à des **projets de recherche** concernant la prise en charge thérapeutique, psychologique et sociale des adolescents et jeunes adultes (12 à 25 ans) atteints de cancer.

Les axes de recherche de l'appel à projets concernent :

- Le **recensement épidémiologique** des cancers affectant les 12-25 ans.
- L'adaptation des **stratégies thérapeutiques** aux 12-25 ans.
- L'étude des **facteurs de risque et des méthodes de prévention éducative** spécifiques aux 12-25 ans.
- L'élaboration de **supports d'information et de programmes d'éducation thérapeutique** à proposer aux 12-25 ans, en particulier dans le domaine de la **préservation de la fertilité**.
- L'évaluation des **conséquences psycho-sociales** du cancer chez les 12-25 ans, pendant et après le traitement.

Les caractéristiques de l'appel à projets

L'appel à projets s'adresse :

- aux équipes d'oncologie pédiatrique et adulte des Centres Hospitaliers Universitaires, Centres de Lutte Contre le Cancer, Hôpitaux Généraux ou Registres des cancers souhaitant contribuer au développement d'une prise en charge spécifique de l'adolescent et du jeune adulte.
- aux équipes des Universités et organismes de recherche travaillant dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales et de la Santé Publique souhaitant développer des projets de recherche, en interaction avec les oncologues pédiatres et adultes, sur le thème de la prise en charge spécifique des adolescents et jeunes adultes.

Une attention particulière sera portée aux **approches pluridisciplinaires** et éventuellement **multicentriques** appliquées aux axes de recherche proposés dans cet appel à projets ainsi qu'aux projets s'appuyant sur les « **Espaces Jeunes** », réservés aux 12-25 ans, créés dans les établissements de soins.

Les subventions demandées peuvent concerner des frais de fonctionnement (coût des enquêtes et de leur informatisation, etc.) ou des frais de personnel temporaire (attachés de Recherche Clinique, statisticiens, etc.). Ces frais seront engagés et gérés par l'institution recevant la subvention.

Les demandes de subvention devront être effectuées sur le site Internet, www.ligue-cancer.net, accès chercheurs, à partir du **20 Janvier 2014**. La date limite de validation du formulaire Internet (Lettre d'Intention) est fixée au **28 Février 2014**.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Recherche.
recherche@ligue-cancer.net

APPEL A PROJETS RECHERCHE 2014 « Adolescents et Cancer »

Critères de sélection des Projets de Recherche « Adolescents et cancer »

Le porteur du projet

- Il doit consacrer au moins **70%** de son activité recherche au projet de recherche soutenu par la Ligue.
- Ses **titres ou fonctions** doivent être ceux d'un **professionnel reconnu** de la recherche dans le domaine d'études concerné.
- Le porteur du projet doit travailler en tant que **statutaire** dans un laboratoire ou un service situé en France et reconnu par les tutelles (Ministère de la Santé, Ministère de la Recherche).

Ses collaborateurs

- Le nombre de collaborateurs doit être adapté aux objectifs du projet.
- La liste, la spécialité et le statut des différents collaborateurs ainsi que la quote-part (en %) de leur participation au projet, doivent être précisés.

Les moyens octroyés

- Le porteur de projet doit clairement faire apparaître dans son dossier les ressources dont il dispose : dotations institutionnelles, contrats en cours, etc.
- La subvention demandée à la Ligue avec les justifications nécessaires (frais de fonctionnement, frais de personnels, etc.).

Engagements de l'équipe vis-à-vis de la Ligue

Si son projet est retenu par la Ligue, le porteur de projet s'engage :

- A utiliser les crédits octroyés par la Ligue en respectant le budget prévisionnel annuel validé par le Conseil Scientifique National de la Ligue.
- A utiliser au moins 60 % des crédits dans l'année en cours.
- A remettre annuellement, si le financement est pluriannuel, un rapport financier détaillé certifié conforme par l'agent comptable et un rapport scientifique détaillé sur l'avancement du projet.
- A remettre à l'issue des travaux un rapport scientifique et financier de synthèse sur l'ensemble de la période.
- A participer à des actions de communication afin de faire connaître au public le soutien apporté à la réalisation du projet par la Ligue Nationale et les Comités Départementaux qui ont contribué au financement.
- A mentionner le soutien de la Ligue dans ses publications, communiqués de presse et toute présentation écrite ou orale des travaux soutenus.
- A ne pas solliciter d'autres associations, ou fondations, ou les comités départementaux de la Ligue pour le financement du projet de recherche soutenu, sauf accord préalable du Président du Conseil Scientifique National de la Ligue.

**Le formulaire internet de la Lettre d'Intention est accessible sur le site internet de la Ligue du
20 Janvier 2014 au 28 Février 2014.**

Informations concernant le Dossier Complet

La décision concernant la lettre d'intention sera notifiée à partir du **20 Mai 2014**. Le dossier complet devra être **soumis en ligne** (dans un document pdf **UNIQUE**) selon les informations transmises lors de l'acceptation de la lettre d'intention **ET** une copie papier devra être envoyée au service Recherche de la Ligue pour le **24 Juin 2014 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi.

Ce dossier devra comporter, dans l'ordre indiqué, les pièces suivantes :

1. Le projet de recherche détaillé (15 pages maximum).
2. Le CV du porteur de projet avec téléphone et adresse électronique.
3. La liste complète des personnes impliquées (y compris le porteur) dans la réalisation du projet et la quote-part de leurs activités consacrées au projet (en % du temps d'activité recherche).
4. La liste des publications de l'équipe depuis 2011 dans laquelle le nom des membres de l'équipe présents au moment de la réalisation des travaux sera souligné.
5. Un budget prévisionnel pour la totalité de la durée du financement, détaillé par année, justifiant le montant de la subvention demandée, le rôle que peut jouer l'aide de la Ligue dans l'avancement du projet ainsi que le pourcentage que représente la somme demandée à la Ligue par rapport au budget total du projet.
6. Une attestation sur l'honneur du demandeur mentionnant que, si le dossier est retenu, le projet ne sera pas subventionné **par une autre association caritative ou fondation**.
7. L'accord du Directeur de l'Etablissement sur papier à en-tête.
8. L'accord, les coordonnées et le RIB du gestionnaire.

Tout dossier électronique incomplet ne sera pas évalué

***La copie papier du dossier complet devra être adressée
le 24 Juin 2014 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) :***
par courrier postal en 1 exemplaire non agrafé à :

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service Recherche
Appel à projets « Adolescents et Cancer »
14 rue Corvisart
75013 PARIS

Calendrier :

Date d'ouverture de l'appel à projets :	20 Janvier 2014
Date limite de dépôt des lettres d'intention :	28 Février 2014
Résultats des lettres d'intention :	20 Mai 2014
Date limite de dépôt du dossier complet :	24 Juin 2014
Date de réponse aux candidats :	14 Octobre 2014